

## Communiqué de presse

Nanterre, le 22 septembre 2025

### LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ENGAGE LES DEMARCHES POUR REPRENDRE EN REGIE LES ACTIVITES DE LA MAITRISE DES HAUTS-DE-SEINE

**Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la culture pour tous, le Département des Hauts-de-Seine soutient la Maîtrise des Hauts-de-Seine depuis sa création en 1985, convaincu que la pratique du chant choral, dans un souci d'excellence et d'accueil de tous, est un levier d'épanouissement pour la jeunesse.**

Afin d'assurer la pérennité de ce projet artistique et pédagogique et de renforcer son ancrage territorial, et alors qu'il est aujourd'hui le financeur quasi-exclusif de la Maîtrise, le Département a décidé de l'intégrer au sein des services départementaux, en accord avec l'Association.

En ce sens, le Département s'est rapproché de l'Association pour engager les démarches nécessaires à la reprise en régie de ses activités. Les salariés, les parents et les partenaires de la Maîtrise seront informés au fur et à mesure l'avancement du processus de reprise. Au terme de celui-ci une délibération de l'Assemblée départementale détaillera les modalités pratiques de l'opération.

#### Contact presse

Jean-Philippe COUTURE

07 64 61 77 95 / [jcouture@hauts-de-seine.fr](mailto:jcouture@hauts-de-seine.fr)

